

Décision

Générale

colonial

Décision n° 983 DECISIONS SERVICES ETAT

n° 983

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation à destination de Marseille (Bouches-du-Rhône), 32, rue Saint-Suffren, est accordé à Mme Beyrand et à sa fille Françoise, née le 14 septembre 1953, famille de M. Beyrand Raymond, inspecteur principal de Police de classe exceptionnelle (indice net 360 – groupe IT) en service à la Sûreté Générale de la Côte Française des Somalis. Mme Beyrand et sa fille voyageront par voie maritime. Leur départ aura lieu, en principe, le 9 septembre 1961. La dépense est imputable sur le budget de l'Etat.